

Image not found or type unknown



# Agrandissement terrain

Par **pomacanthus1966**, le **15/07/2020 à 09:09**

Bonjour,

je suis propriétaire depuis 4 ans d'une parcelle de 1500 m<sup>2</sup> sur laquelle je dispose d'une maison en résidence principale. J'ai la possibilité d'acheter un terrain attenant de la même taille.

Est-ce que cet achat va venir en complément fiscalement de ma résidence principale naturellement ou dois-je faire des démarches ?

Par ailleurs, si je venais à revendre l'ensemble des terrains dans 10 ans, est-ce que je serai assujéti à la plus-value sur la nouvelle parcelle ?

merci